

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 31 (1981)
Heft: 1

Artikel: Chronique : Aristote : sur quelques traductions récentes de To Ti Hn Einai
Autor: Caujolle-Zaslowsky, Françoise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

ARISTOTE: SUR QUELQUES TRADUCTIONS RÉCENTES DE TO TI HN EINAI*

FRANÇOISE CAUJOLLE-ZASLAWSKY

Introduction

Aristote écrit, au livre *Z* de la *Métaphysique* (ch. 3, 1028 *b* 35), que l'essence (οὐσία) a plusieurs acceptions, dont l'une est τὸ τί ἦν εἶναι. Comme il semblait difficile de saisir de façon directe *le sens de cette formule* « dont l'obscurité est proverbiale et qui a suscité une littérature considérable » (J. Brunschwig, *cf.* Bibliographie ci-dessous [14], p. 119), beaucoup d'interprètes ont tenté de le déduire contextuellement dans les principaux passages où elle apparaît (*Métaphysique*, aux livres *Z* et *H* notamment, *Topiques*, *Seconds analytiques*, *De l'âme*, *Parties des animaux*). Toutefois, le caractère très disparate des résultats ainsi obtenus rend manifeste l'incertitude de ce procédé, qui n'aboutit qu'à remplacer l'obscur par de l'obscur. Τὸ τί ἦν εἶναι a reçu de la sorte les désignations suivantes, diverses et tout aussi énigmatiques que l'original: quiddité, essence, âme de la substance (*Nafs al-jawhar* des traductions arabes, dont on a rapproché¹ aussi la tournure retenue par J. Brunschwig: « l'essentiel de l'essence »), ou encore « *das vorgängige und durchgängige Was des Seins von Seiendem* » (K. H. Volkman-Schluck, [17]). Ce n'est pas ce type de traduction que je me propose d'étudier ici mais différents essais d'interprétation empruntant une voie non plus détournée et contextuelle, mais directe: celle de l'analyse grammaticale. Cette orientation, qui semble attirer aujourd'hui un nombre croissant

* Un premier état de cette chronique a été présenté lors d'une séance du séminaire de P. Aubenque consacré au « vocabulaire de l'être dans l'Antiquité » (Paris, Centre de recherches sur la pensée antique, 1979-1980), et a bénéficié à cette occasion d'une mise au point de P. Aubenque sur sa propre interprétation du τὸ τί ἦν εἶναι dans sa thèse (1962. Voir Bibliographie [10]), ainsi que des observations de P. Moraux. Je remercie également J.-F. Courtine pour ses remarques sur l'importance des analyses de l'imparfait aristotélicien par A. Schwegler et F. Bassenge.

¹ *Cf.* P. THILLET, notamment, dans sa communication du 18 mars 1977 (sur la traduction d'οὐσία etc. chez les Arabes). Séance commune aux séminaires de recherches sur la pensée antique (P. Aubenque) et sur la pensée médiévale (M. de Gandillac). La traduction proposée par J. Brunschwig est celle de son édition des *Topiques* (voir [14]).

de philologues, m'a paru plus proche de l'intention qui a vraisemblablement présidé, chez Aristote, à la création de la formule τὸ τί ἦν εἶναι comme je vais essayer, du moins, de le montrer ici.

Les traductions latines

Le terme de *quidditas*, introduit par les traductions latines d'Avicenne², est à l'origine d'une façon désormais traditionnelle, et partant commode, de rendre τὸ τί ἦν εἶναι³; mais, parallèlement à cette tradition, il s'est développé une recherche plus récente, amorcée au siècle dernier par F. A. Trendelenburg et qui semble animée d'une plus grande fidélité à la lettre⁴. Certes, on pourrait, de prime abord, prendre ce mouvement-là pour un simple retour à un second type traditionnel de traduction, d'origine également médiévale, et consistant à transcrire mot à mot en latin l'expression grecque: τὸ τί ἦν εἶναι se transforme de la sorte en *quod quid erat esse*⁵. Mais en réalité, la tendance que nous allons examiner s'éloigne autant, à mon avis, de cette seconde voie que de la première: elle se caractérise en effet par la volonté de *traduire effectivement* la formule au lieu de lui substituer un équivalent approximatif. Si nous considérons *quidditas* en effet, nous constatons qu'il s'agit, plutôt que d'une traduction proprement dite, d'une sorte de glose en raccourci, destinée à résumer le sens contextuellement attribué à la phrase d'Aristote sans analyser exactement cette dernière ni respecter sa formulation concrète. Le terme abstrait *quidditas* laisse supposer la présence d'un néologisme analogue dans le texte grec⁶, ce qui n'est justement pas le cas. Or, cela *aurait pu* être le cas: Aristote, on le sait, n'hésitait pas à créer, lorsque la langue grecque ne les mettait pas à sa disposition, les vocables techniques qu'il jugeait indispensables à sa recherche⁷. Chez

² Comme l'indique, dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, à l'article «quiddité», A. LALANDE, en se référant à *Geschichte der philosophischen Terminologie* d'EUCKEN. La *quidditas* est ce qui répond à la question *quid sit*: c'est l'essence, par opposition à l'existence, qui répond à la question *an sit* (1960, p. 873).

³ C'est ainsi, notamment, que J. TRICOT utilise «quiddité» dans ses traductions d'Aristote; cf., par exemple, *Métaphysique*, 1028 b 35, 1029 b 11, ch. 4 à 6 et 10 à 12 du L. Z, etc.

⁴ Voir Bibliographie [1].

⁵ C'est notamment la formule proposée par saint Thomas (*De Ente et Essentia*, ch. 1 par exemple) et qu'il comprend ainsi: «*hoc per quod aliquid habet esse quid*». On trouve aussi «*quod quid erat esse illius rei*» et «*quod quid est esse*».

⁶ Néologisme qui aurait pu être, par exemple, quelque chose comme: τιότης (forgé sur le modèle d'οὐσιότης, néologisme néoplatonicien), ou τίσις.

⁷ Par exemple, le célèbre ἐντελέχεια, mais aussi πηδαλιωτός, et πηδαλιώδης (respectivement: «pourvu de gouvernail» et «en forme de gouvernail»), etc. C'est de façon délibérée qu'Aristote a formé ses néologismes, comme il en fait la remarque, par exemple, au ch. 7 des *Catégories* (7 a 5-7): «Il arrive qu'il soit nécessaire de fabri-

lui, ce comportement semble avoir été lié à une attention particulièrement vigilante à l'égard des points de rupture observés entre la pensée philosophique et la langue courante; car s'il est vrai, comme on l'a montré⁸, qu'Aristote s'est appuyé sur les formes linguistiques du grec ancien tant pour effectuer ses distinctions conceptuelles que pour donner un départ à ses analyses, il a su également percevoir les possibilités de désaccord entre le sens qu'il voulait transmettre et les mots que le grec lui fournissait pour le faire⁹. Ce n'est donc pas une chose indifférente qu'Aristote ait choisi la tournure τὸ τί ἦν εἶναι, qui nous semble aujourd'hui un peu encombrante, au lieu de composer un terme abstrait comme il l'a fait en d'autres occasions.

Une comparaison nous aiderait peut-être à pénétrer l'intention qui l'a guidé. Prenons l'exemple des relatifs. Aristote aurait pu les désigner globalement par le mot de σχέσις, « relation », comme le feront du reste ses commentateurs quand ils analyseront dans son œuvre cette catégorie¹⁰. Le terme existait bien à son époque et déjà avec ce même sens. Notre philosophe l'a d'ailleurs utilisé lui aussi, mais en le réservant au domaine de la biologie. Quand il parle de la relation comme catégorie, que ce soit dans le traité des *Catégories* ou dans la *Métaphysique*, il emploie exclusivement la désignation de τὰ πρὸς τι, et ne regroupe pas les relatifs sous un terme général et abstrait. Or cette attitude, qui semble délibérée, a pour sens de manifester qu'il n'a pas été possible de trouver dans ces relatifs un critère d'unification comparable à celui qui existe dans chacune des autres catégories: la forme plurielle et concrète de l'expression utilisée reflète l'état de multiplicité disparate, l'absence d'unité distincte qui caractérisent cette catégorie-là.

Voilà qui nous invite à examiner si la formule τὸ τί ἦν εἶναι ne doit pas, elle aussi, son existence à quelque motif philosophique analogue — auquel

quer un mot, quand il n'en existe pas qui convienne...». Cette activité est désignée par le verbe: ὀνοματοποιεῖν, « faire un nom ».

⁸ F. A. TRENDELENBURG, notamment, a étudié les rapports entre les catégories linguistiques du grec ancien et les catégories aristotéliciennes dans son ouvrage *Geschichte der Kategorienlehre. Zwei Abhandlungen*, Berlin, 1846. E. BENVENISTE a repris l'étude de ce parallélisme dans l'article « Catégories de pensée et catégories de langue » des *Etudes philosophiques* (1958/IV), pp. 419-429.

⁹ L'examen de ces différents types de distorsion entre les mots et le sens est, en particulier, l'objet principal des *Réfutations sophistiques*.

¹⁰ C'est notamment le cas de SIMPLICIUS, dans son *Commentaire des Catégories* (pp. 155-159 du tome VIII des *C.A.G.*, par exemple). Chez ARISTOTE, le terme de σχέσις est utilisé, mais rarement, et en un sens biologique. Pour désigner la catégorie des relatifs, s'il avait eu l'intention de les rassembler sous un terme abstrait, ARISTOTE disposait également du terme d'ἀναφορά. Je me permets de renvoyer sur ce point à mon article sur « Les relatifs dans les *Catégories* », dans le recueil collectif *Concepts et catégories dans la pensée antique*, P. AUBENQUE ed., Paris, J. Vrin, 1981, p. 167-195.

cas, il conviendrait bien entendu de respecter plus scrupuleusement, en la traduisant, sa forme matérielle; il faudrait notamment éviter de la rendre d'office par un substantif abstrait, dont Aristote n'a justement pas voulu. La question serait alors de découvrir pour quelle raison exactement il a décidé de la sorte.

Certes, Aristote n'a pas montré à l'égard de la langue une attention aussi vigilante que celle des stoïciens par exemple et, en particulier, il ne s'est pas soucié de s'exprimer en logique d'une façon rigoureusement formaliste: il s'est toujours donné le droit de substituer à tel mot, à telle expression, l'expression ou le mot qu'il jugeait équivalents aux premiers. D'une manière générale, un changement de forme lui paraît indifférent aussi longtemps que le sens lui-même ne s'en trouve pas modifié, car il postule ce que rejetteront au contraire les stoïciens: que la même signification peut être transmise à travers plusieurs formes différentes dès qu'on a correctement apprécié leur équivalence¹¹. Cependant, on observe qu'il y a deux cas précis dans lesquels Aristote s'est intéressé de près au mode d'expression, à la manière de dire comme telle: quand il a vu dans le langage la source possible d'un paralogisme et quand il a dû, afin d'explicitier exactement sa pensée, créer un terme ou une formule qui ne figuraient pas dans la langue de son temps. Or, justement, τὸ τί ἦν εἶναι correspond au second cas.

Un témoignage de Sextus Empiricus confirme que cette expression n'était pas habituelle en grec ancien (ce qui ne signifie nullement qu'elle ait été perçue comme *incorrecte*); elle avait un usage exclusivement technique et semblait énigmatique aux profanes: celui qui n'est pas philosophe, nous dit en effet Sextus, un grammairien par exemple, ne peut connaître le sens de certaines expressions scientifiques (ἐπιστημονικαὶ λέξεις) telles que ἐντελέχεια et τὸ τί ἦν εἶναι chez Aristote, ou le οὐδὲν μᾶλλον des sceptiques¹².

¹¹ Dans la formulation des syllogismes, par exemple, il emploie tantôt la tournure «être prédiqué de», et tantôt «appartenir à», s'autorisant à l'évidence du fait que cette variation ne lui a semblé posséder aucune influence sur l'existence du raisonnement syllogistique; or c'est là un point que les STOÏCIENS ne lui ont pas concédé, comme le rappelle J. LUKASIEWICZ (*Aristotle's Syllogistic from the Standpoint of Modern Formal Logic*, éd. augm. 1957, § 7; pp. 35-37 de la traduction française, Paris: A. Colin, 1972).

¹² SEXTUS EMPIRICUS, *Contre les grammairiens* I 315 (= *P.M.* I 315). L'idée générale du passage est que le grammairien prétend à tort pouvoir expliquer et commenter n'importe quel texte, et SEXTUS de citer différents exemples de termes ou d'allusions dont le sens précis échappe au non-spécialiste (au non-philosophe en l'occurrence). Outre les trois expressions que nous rapportons, SEXTUS cite également (§ 309) une épigramme de CALLIMAQUE disant que sur le toit de DIODORE les corneilles croassaient sur la jonction des choses (allusion au syllogisme hypothétique ou conjonction logique et qui reste énigmatique pour tout lecteur ignorant l'importance de ce raisonnement dans la pensée de DIODORE).

On remarquera que Sextus ne dit pas de la formule qui nous occupe qu'elle pèche contre la syntaxe: il dit qu'elle est sémantiquement obscure pour celui qui n'est pas philosophe. Ce serait donc, semble-t-il, que pour les Grecs anciens l'*interprétation* de la formule faisait difficulté plutôt que sa construction grammaticale.

D'où il ressort, à mon avis, que ni les traductions du type de *quidditas*, ni celles du type de *quod quid erat esse*, ne peuvent être réellement satisfaisantes. Les premières condensent en un seul terme abstrait une expression qu'Aristote a voulue plus concrète et très précise; en outre, elles écartent sans les régler clairement quelques questions qui ne sont pas si négligeables: quelle est la valeur exacte de l'imparfait ἦν? Marque-t-il la durée ou, si l'on veut, la persévérance dans l'être (auquel cas il faudrait traduire, avec E. Bréhier: «le fait pour un être de continuer à être ce qu'il était», cf. J. Tricot [5])? Exprime-t-il l'antériorité de la forme sur le composé, ou bien encore s'agit-il d'un imparfait dit «philosophique» et se référant allusivement à un stade antérieur du raisonnement (cf. [5])? Et quelle est, d'autre part, la portée du τό initial? Porte-t-il sur l'ensemble de la formule (qui serait alors une question substantivée: *le qu'est-ce que c'était d'être*, par exemple) ou seulement sur l'infinitif final (*le fait d'être*, etc.)?

Quant à la «traduction» *quod quid erat esse*, qui paraît, elle du moins, ne pas esquiver ces problèmes, elle présente le défaut d'être une simple juxtaposition de termes dont l'assemblage se trouve être, en latin, non point obscur mais dénué de sens et même grammaticalement incorrect — ce qui n'est justement pas le cas, je le répète, de la formule grecque: elle est inutile dans la langue courante, son sens n'est pas évident, mais elle n'est pas mal formée.

Or, ce qui me semble neuf dans une certaine approche actuelle réside précisément dans la conscience plus nette de cette grammaticalité, et dans l'intention conséquente de déterminer un sens précis à travers l'analyse d'une structure. Cette volonté d'appréhender directement le contenu philosophique de la formule plutôt que de le deviner par le contexte incite, de façon très naturelle, à s'intéresser moins à ce que l'expression τὸ τί ἦν εἶναι contient d'étrange qu'aux aspects la rapprochant au contraire de l'usage ordinaire et la faisant apparaître comme plus familière qu'on n'aurait cru. Or, nous allons voir que ce type d'approche nous donne l'occasion de redécouvrir ce que les traductions trop abstraites ou ésotériques tendaient à nous faire oublier: c'est que les interventions aristotéliennes en matière linguistique (création de mots, distinctions) avaient pour intention principale de clarifier la pensée et non de l'obscurcir. En examinant la meilleure façon de rendre sa formule, il faut donc se représenter et garder à l'esprit qu'Aristote, loin de rechercher la complication, s'est efforcé, dans un esprit de clarté, d'être aussi simple et aussi précis que possible. Il a pris trois mots parmi les plus usuels de la langue la plus courante: c'est un fait dont on doit

tenir compte pour une traduction.¹³ D'autre part, si la tournure qu'il a employée avait été en grec aussi peu naturelle que pourraient le laisser supposer certaines transpositions modernes, ses commentateurs l'auraient vraisemblablement signalé comme ils n'ont pas manqué de le faire pour le « style » utilisé en syllogistique.¹⁴ Or cela ne semble pas être le cas. Une traduction correcte devrait par suite être composée, comme la formule d'Aristote, de mots usuels; elle ne devrait pas être grammaticalement fautive: à la rigueur elle pourrait être lourde. Quelque chose du genre de « le fait d'être ce que c'était ». Cette traduction permettrait en tout cas, et contrairement à « essence », de distinguer τὸ τί ἦν εἶναι de οὐσία; car si le premier représente un des sens de la seconde, il en est un sens *particulier*, et la traduction doit manifester cette particularité.¹⁵

Bref, mon hypothèse est que la formule que nous étudions ici ne comporte pas d'arbitraire, et qu'il est possible de la comprendre littéralement.

Questions de grammaire

« J'aimerais que les grammairiens spécialistes du grec puissent nous donner des précisions sur les expressions « τὸ τί ἦν εἶναι, τὸ τί εἶναι *A*, τὸ εἶναι *A*, τὸ *A* εἶναι » (*A* étant un datif!), dont est truffée la *Métaphysique*. Ces constructions bizarres ont échappé à leur attention ». En parlant de la sorte, G. E. M. Anscombe¹⁶ a peut-être été trop sévère pour les philologues

¹³ C'est pourquoi les traductions de type heideggerien me paraissent relever d'un état d'esprit trop différent de celui d'ARISTOTE pour représenter fidèlement sa pensée. Traduire le grec ancien comme si c'était de l'allemand, du français ou une autre de nos langues actuelles aboutit le plus souvent à des tours si bizarres qu'ils en retiennent l'attention du lecteur aux dépens du contenu sémantique. C'est le cas, à mon sentiment, des traductions proposées en [17]: « le quoi être de l'étant dont il est quelque chose », « le passé, présent et futur de l'être de l'étant », ou « ce que l'étant dans le passé et durablement est ». Admettons que ces tournures puissent être moins bizarres en allemand qu'en français, elles le restent cependant trop, même en allemand. Quant à traduire en français τὸ ὄν par « l'étant », pour commencer, cela me semble engager le lecteur sur une fausse piste, car l'usage grammatical du participe présent en grec fait que les Grecs n'avaient vraisemblablement pas, en entendant parler de τὸ ὄν, la même impression d'étrangeté que peut avoir un Français devant l'expression « l'étant ».

¹⁴ ALEXANDRE D'APHRODISE, par exemple, dans son *Commentaire du L. I des Premiers Analytiques*, C.A.G. Berlin, 1883, M. WALLIES, 54. 21.

¹⁵ Notamment elle doit permettre de distinguer τὸ τί ἦν εἶναι de τί ἐστίν. Car si l'on peut considérer qu'il y a parfois équivalence de cette dernière expression et du terme d'οὐσία, ou de celui de γένος, il n'y en a pas avec l'expression τὸ τί ἦν εἶναι, qui a moins d'extension que le premier des deux autres termes et même que le second.

¹⁶ Dans son article « The Principle of Individuation » (cf. bibliographie: [7]), paru dans *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1953, volume supplémentaire 27, pp.

allemands qui, depuis Trendelenburg (1828), se sont efforcés de rendre compte de la grammaire de l'expression. Il est vrai qu'ils ne semblent pas avoir définitivement réglé la difficulté de sa construction. C'est qu'on peut en effet la construire de deux manières différentes, aboutissant à deux sens différents¹⁷. En gros, les modernes ont considéré la formule d'Aristote tantôt comme la substantivation d'un verbe (c'est le cas, par exemple, de Heyde ou de Bassenge, à la suite de Trendelenburg), tantôt comme la substantivation d'une question (construction que pour sa part P. Aubenque trouve la plus vraisemblable, en s'appuyant sur le texte des *Seconds analytiques* 92 a7¹⁸). Dans ce dernier cas, il conviendrait de traduire par quelque chose comme « ce que c'était que d'être » et non point (premier cas) par « l'être de ce que c'était » (cf. [1], p. 462)¹⁹.

Si, d'autre part, on considère la formule complète, c'est-à-dire en y incorporant le terme (pronom ou adjectif démonstratifs, ou bien substantif) au datif, la double construction possible aboutira soit à : « ce que c'était *pour telle chose* (datif) d'être », soit à : « l'être *pour telle chose* de ce qu'elle était ». On voit que l'adjonction de ce datif n'est, à première vue, qu'une cause d'obscurité de plus, et l'on dirait volontiers avec G. E. M. Anscombe : « Je ne comprends pas la formule d'Aristote, et je ne sais même pas s'il est arrivé lui-même à lui donner un sens qui soit clair pour lui »²⁰. Toutefois, un

83-96; reproduit dans *Articles on Aristotle, 3. Metaphysics*, J. BARNES, M. SCHOFIELD et R. SORABJI eds., Londres: Duckworth, 1979, ch. 7, p. 92. A propos du datif: depuis TRENDELENBURG, on admet qu'un substantif au datif est implicitement contenu dans τὸ τί ἦν εἶναι. Il est explicite dans certains passages, par exemple en *Métaphysique* Δ 1022 a26; Z 1036 a1; H 1043 b2; *De l'âme* 415 b13; 429 b10, etc. On retrouve également la formule dans les traités biologiques (un des exemples les plus connus de la formule étant tiré du *Des parties des animaux* II, 3, 649 b22: τί ἦν αὐτῶ « τῷ ἄλματι » τὸ ἄλματι εἶναι), ainsi que dans l'*Organon* (*Topiques, Seconds analytiques*).

¹⁷ Pour une analyse détaillée de cette opposition, voir P. AUBENQUE (bibliographie: [10]), pp. 456-484.

¹⁸ Plus vraisemblable en raison du parallélisme observé dans ce passage entre la formule τὸ τί ἐστὶ et τὸ τί ἦν εἶναι: «... τὸ μὲν τί ἦν εἶναι τὸ ἐκ τῶν ἐν τῷ τί ἐστὶν ἴδιον. » La première formule étant une question substantivée, τὸ τί ἦν εἶναι en serait une également.

¹⁹ Le témoignage de SEXTUS EMPIRICUS (*P.M.* I 315) que j'ai cité plus haut me semble impliquer que, contrairement aux modernes, les grammairiens grecs n'ont pas rencontré dans la formule un problème de construction mais seulement un problème d'interprétation. SEXTUS en tout cas ne dit rien d'une éventuelle ambiguïté syntaxique: son point de vue est exclusivement sémantique.

²⁰ En bonne disciple de L. WITTGENSTEIN (qui affirmait que le sens d'un mot n'est autre que son usage), G. E. M. ANSCOMBE s'appuie sur le fait que la formule d'ARISTOTE ne lui semble pas usuelle en grec pour en conclure qu'elle n'a guère de sens (et pour suggérer qu'elle pourrait n'avoir pas eu de signification très claire même pour son inventeur). Je serais d'accord avec elle si la formule d'ARISTOTE était si contraire à l'usage grec qu'on a voulu le prétendre: les traductions qu'on en a données ont pu être parfois « gibberish » (du charabia), pour reprendre le mot de G. E. M. ANSCOMBE, cela n'implique pas que la formule aristotélicienne ait elle-même présenté ce défaut.

examen plus attentif permet deux observations importantes. La première porte sur l'emploi absolu ou copulatif du verbe être chez Aristote. Prenons en effet l'expression « ce que c'était pour telle chose d'être » : il paraît évident, ou si l'on préfère, il paraît plus naturel de comprendre l'infinitif final au sens copulatif (non pas « être » tout court, mais « être quelque chose »), de sorte que la phrase, complètement explicitée, serait « ce que c'était pour telle chose d'être *ce qu'elle était* ». Or, si l'hypothèse est admissible, on constate — seconde observation — qu'il n'y a plus grande différence entre les deux constructions de τὸ τί ἦν εἶναι, c'est-à-dire entre « ce que c'était pour telle chose d'être ce qu'elle était » et « le fait pour une chose d'être ce qu'elle était », ou, plus concrètement, entre « ce que c'était pour le sang d'être du sang » et « le fait pour le sang d'être du sang ». Si j'incline d'emblée, pour ma part, en faveur de la seconde nuance (le *fait* d'être ceci ou cela), c'est que nous avons là une signification de l'οὐσία qui, me semble-t-il, ne recouvre et ne recoupe aucun des trois autres sens de l'οὐσία : le fait d'être du sang n'est ni la définition du sang (l'universel), ni le genre du sang, ni le substrat. Ce quatrième sens est donc à la fois distinct et (par suite) indispensable à une analyse précise de l'οὐσία. Il me paraît logique, et vraisemblable, qu'Aristote lui ait consacré une rubrique séparée. L'autre traduction au contraire (ce que c'était) me semble faire double emploi avec la définition.

Mais après ces approches, poursuivons l'examen en essayant de saisir la raison pour laquelle Aristote a, dans sa formule, utilisé l'imparfait ἦν de préférence au présent. F. Bassenge a noté ([9], p. 25) que les philologues avaient focalisé l'intérêt tantôt sur tel aspect du τὸ τί ἦν εἶναι, et tantôt sur tel autre : pour sa part, il a préféré attirer l'attention sur cet emploi de l'imparfait plutôt que sur la question du datif ou sur la double construction. Je le suis volontiers sur cette voie, car c'est également le point qui m'a paru capital pour une meilleure compréhension de notre formule.

Pour un bref état de la question, je partirai arbitrairement du commentaire de W. D. Ross ([4], vol. I, p. 127) sur le passage 983 a27 de la *Métaphysique*. Ross glose τὸ τί ἦν εἶναι comme « la réponse à la question : qu'était-ce d'être tel et tel » (« *what was it to be so-and-so* »). La formule serait, ainsi que l'avait indiqué déjà Trendelenburg, une généralisation d'expressions telles que τί ἦν αὐτῷ < τῷ αἵματι > τὸ αἵματι εἶναι (cf. ci-dessus, p. 7). Établir le τί ἦν εἶναι de quelque chose consisterait à établir pleinement sa forme (genre et différence), sans faire intervenir sa matière.

La seule difficulté réelle de la formule d'Aristote (la plus générale) résiderait dans l'imparfait qui y figure. Pourquoi Aristote n'a-t-il pas dit plutôt : τί ἐστίν εἶναι ? Ross récapitule les trois réponses précédemment données à cette question. La première consiste à dire que ἦν serait un « imparfait philosophique », expression désignant un imparfait qui se rapporte à un stade antérieur du raisonnement. A l'appui de cet argument, on a cité des pas-

sages comme ἐπεὶ ἦσαν τρεῖς οὐσίαι (*Métaphysique* Λ 1071 b3), « puisqu'il y a, comme nous l'avons vu, trois sortes de substance », où l'emploi de l'imparfait serait analogue; mais cet usage implique qu'il y ait eu réellement une discussion antérieure de la question, ce qui ne se trouve être effectivement le cas que dans de rares occurrences de τὸ τί ἦν εἶναι. Une autre réponse consiste à considérer l'imparfait de la formule comme une marque de durée, sur le modèle de passages tels que « τὸ αἰσθητὸν ἅπαν ἐν τῇ ὕλῃ ὑπῆρχεν » (*Du ciel*, 278 a11), « οὗ πάντες ἐφίενται, τοῦτ'ἀγαθόν ἦν » (*Rhétique*, 1363 a8). Cet usage se trouverait déjà chez Platon: « ἀρχὴ ἦδε αὐτῶν, ὡς τὸ πᾶν κίνησις ἦν » (*Théétète*, 156 A)²¹. Enfin, dans une troisième interprétation, cet usage de l'imparfait serait une expression de la doctrine aristotélicienne de la préexistence de la forme à son incorporation à une matière particulière (sur ce point, voir par exemple *Métaphysique* Z 1032 b11, 1034 b12). Ross ajoute que, selon lui, la seule différence séparant la seconde de la troisième interprétation serait que cette dernière rendrait compte plus explicitement de la doctrine d'Aristote et, sous cet aspect, elle représenterait de façon plus complète ce qu'Aristote a voulu dire. Antisthène, cependant, aurait anticipé sur cet usage du ἦν au sein d'une structure analogue: il a défini le *logos*, nous dit Diogène Laërce (VI, i, 3), comme « ὁ τὸ τί ἦν, ἢ ἔστι, δηλῶν » (ce qui manifeste le ce que c'était ou ce qu'il y a).

Comme l'a noté F. Bassenge (*op. cit.*, p. 26), W. D. Ross a repris les distinctions indiquées par A. Schwegler (auquel il renvoie d'ailleurs, citant l'*Excursus* I à son édition de la *Métaphysique*, où se trouve examiné le sens de la formule d'Aristote). Une quatrième signification possible a été ensuite dégagée par C. Arpe, selon qui l'imparfait indiquerait la présupposition intellectuelle: la prédication, en tant que telle, présupposerait la position préalable d'un sujet — support indispensable des prédicats.

P. Aubenque signale, outre ces interprétations (*cf.* son état de la question, *op. cit.*, *loc. cit.*), celle, d'orientation hégélienne, de K. Michelet, dans son examen critique de la *Métaphysique* d'Aristote (1836), et celle de E. Tugendhat (*cf.* [8]), pour qui l'imparfait doit se comprendre comme faisant référence à ce que la chose dont on parle *était* avant l'adjonction des συμβεβηκότα. « Par opposition à l'être-là factuel de présences qui sont comprises comme quelque chose qui « s'ajoute à », on peut dire que l'ipséité de chaque présence envisagée en elle-même peut être comprise avant cette adjonction

²¹ La seconde interprétation semble avoir été celle des commentateurs grecs d'ARISTOTE, qui parlent d'imparfait d'habitude, duratif, durable, l'aspect duratif étant plus important que l'aspect temporel dans l'imparfait, au point que ce temps verbal a pu être lié à l'expression de ce qui est hors du temps. L'interprétation selon laquelle la forme serait antérieure à la matière a été d'abord proposée par TRENDELENBURG. Une variante idéaliste de cette interprétation a été donnée par P. NATORP, au début de son ouvrage sur PLATON: le concept serait *a priori*, ses manifestations empiriques *a posteriori*.

des accidents» (*op. cit.*, p. 18, trad. du passage par P. Aubenque). Tugendhat précise qu'il ne convient pas de prendre cette antériorité en un sens « naïvement temporel ». Pour sa part, Aubenque, réexaminant sa position de 1962 (*cf.* [10]), conserve sa thèse générale d'un imparfait de découverte (non point en un sens prospectif, mais au sens rétrospectif où Bergson, par exemple, a conçu une logique de rétrospection). Dans cette optique, tout discours essentiel serait rétrospectif: on ne découvre qu'*a posteriori* ce qui est (*était*) essentiel. Pour l'interprétation de *Métaphysique Z* 17, 1040 a30, suit l'interprétation de R. Boehm (*cf.* [12]). Les réserves actuelles d'Aubenque touchant son interprétation de 1962 portent seulement sur la mise en rapport d'un imparfait relevant d'une logique rétrospective avec certaines formules de la sagesse grecque (évoquant en particulier le fait qu'on ne saurait parler du bonheur d'un homme qu'à l'imparfait, et se référant aussi à certains textes biologiques — dont *Les parties des animaux* I, i, 640 b30-35 — et aux *Météorologiques*: 12, 389 b38-390 a3, où vivants et morts sont opposés comme homonymes, la mort révélant rétrospectivement les qualités essentielles de la vie). Ces réserves se fondent sur le fait qu'on ne trouve pas de texte d'Aristote qui mette effectivement τὸ τί ἦν εἶναι en rapport avec cette idée; d'autre part, un tel rapprochement ne vaudrait que pour le vivant: τὸ τί ἦν εἶναι possède une valeur plus générale.

Le témoignage de Sextus Empiricus

Dans ses *Hypotyposes pyrrhoniennes* (II 212), Sextus Empiricus, traitant de la définition, conteste son utilité quelle que soit la conception qu'on en ait et, par exemple, celle d'un « λόγος ὁ τὸ τί ἦν εἶναι δηλῶν ». Les éditeurs et traducteurs de Sextus attribuent généralement à Aristote cette définition de la définition: mais un témoignage de Diogène Laërce (VI, 3) nous apprend qu'elle était déjà celle d'Antisthène (« λόγος ἐστὶν ὁ τὸ τί ἦν ἢ ἐστὶ δηλῶν »). La définition aristotélicienne (*Métaphysique Z* 6) est la suivante: « ὅτι μὲν οὖν ἐστὶν ὁρισμὸς ὁ τοῦ τί ἦν εἶναι λόγος, καὶ τὸ τί ἦν εἶναι ἢ μόνον τῶν οὐσιῶν ἐστὶν, ἢ μάλιστα, καὶ πρώτως καὶ ἀπλῶς, δῆλον ». Ce que Cicéron, dans ses *Topiques*, résume en « *definitio est oratio quae id quod definitur explicat quid sit* »²². Ce sont de tels passages qui ont pu faire penser que l'imparfait de la formule était l'équivalent d'un présent, comme le croit Alexandre d'Aphrodise²³.

²² Voilà une phrase qui pourrait servir d'indication pour une transposition latine de τὸ τί ἦν εἶναι. Elle montre en tout cas, me semble-t-il, que le latin ne supporterait pas le même raccourci que le grec: la formule devrait sans doute y être plus explicite, et dans le genre, par exemple, de: *id quod est, quidcumque sit (esset), esse*.

²³ Il écrit, dans son *Commentaire sur les « Topiques »* (p. 24): « τῶ γάρ ἦν οὐχ ὡς τοῦ παρελθόντος χρόνου δηλωτικῶ κέκρηται νῦν, ἀλλ' ἀντὶ τοῦ ἔστιν ». *Cf.* L. II, ch. 25 des Ἀποριῶν καὶ λύσεων, et Ammonius Περὶ ἔρμηνείας, p. 92.

Mais le passage de Sextus Empiricus montre surtout que la formule que nous étudions a été d'un usage relativement courant en philosophie, puisqu'elle est ici employée sans référence à la doctrine spécifique d'Aristote, et comme si elle appartenait à la langue technique commune aux philosophes plutôt qu'à une doctrine particulière.

Pour ce qui est de la valeur précise de l'imparfait, d'autres passages du même Sextus semblent permettre de la cerner avec une exactitude accrue. Ils constituent en tout cas un témoignage instructif en ce qu'ils suggèrent qu'un tel emploi de l'imparfait, qui *nous* paraît étrange et auquel nous tendons, en conséquence, à attribuer une signification métaphysique et profonde, a été vraisemblablement plus banal que nous ne le croyons. On voit en effet chez Sextus que cet imparfait est utilisé soit pour quelque chose qui a été déjà dit précédemment, soit pour se référer à un savoir que tout le monde partage. On pourrait ainsi le traduire par « comme nous l'avons vu plus haut » (premier cas), ou par « comme chacun sait » (second cas). Par exemple, dans tel passage du *Contre les grammairiens* (*P.M.* I 311) où l'auteur fait allusion à un point qu'il a établi quelques paragraphes auparavant, à savoir que le philosophe est plus capable que le grammairien d'expliquer un texte philosophique (soit en l'occurrence une thèse de Diodore), il conviendrait, me semble-t-il, de rendre l'imparfait de la façon suivante « c'est au philosophe, *nous l'avons dit*, qu'il appartient de préciser que, selon Diodore, rien ne se meut »²⁴. De même, le § 5 du *Contre les rhéteurs* (*P.M.* II 5) renvoie au § 2 du même ouvrage, et la fin du § 109 renvoie au début du même paragraphe. En revanche, lorsque Sextus emploie l'imparfait au § 70 du *Contre les géomètres* (*P.M.* III 70) pour dire que « les cercles sont (« *étaient* ») des lignes », cela est impliqué par ce qui précède mais, sauf erreur, cela n'a pas été dit expressément et il me semble que Sextus se rapporte ici à une sorte de savoir commun, à une évidence partagée et que personne ne viendrait contester. Le sens serait alors « les cercles, *on le sait*, sont des lignes »²⁵. On pourrait multiplier les exemples et les classer sous les deux rubriques ci-dessus. Il faut d'ailleurs noter qu'elles sont proches et parfois se recouvrent: la connaissance antérieure à laquelle il est fait allusion par l'imparfait se trouve être souvent une connaissance généralement admise ou quelque opinion de bon sens: il me semble y avoir dans cet imparfait la mention implicite d'un *consensus*, le rappel d'un accord général des protagonistes sur la question en jeu, accord préexistant à l'instant où on le signale (d'où l'imparfait), que cette antériorité soit celle d'une étape du raisonnement actuellement en cours ou celle du sens commun, de l'évidence naturelle, des croyances universelles.

²⁴ Φιλοσόφου ἦν εἰπεῖν ὅτι ἀρέσκει τῷ Διοδώρῳ μηδὲν κινεῖσθαι.

²⁵ Ἦσαν δὲ γε οὗτοι γραμμαί.

L'apport du témoignage de Sextus Empiricus est, en l'occurrence, de révéler que l'usage de cet imparfait (que certains appellent «philosophique») est chose courante: il n'est ni proprement aristotélicien, ni d'intention métaphysique. L'antériorité qu'il manifeste est banale, littérale, et je ne crois pas qu'il soit légitime de lui insuffler une portée ontologique spéciale. Le grammairien Apollonius Dyscole (qui paraît avoir vécu à peu près à la même époque que Sextus, c'est-à-dire, approximativement, vers la fin du second siècle ou le début du troisième) l'a aussi employé de la même manière à ce qu'il semble, et ses ouvrages de grammaire n'ont pas grand-chose à voir avec la métaphysique. Son exemple renforce l'hypothèse d'une utilisation assez ordinaire et «plate» de l'imparfait dit «philosophique». Bien sûr, un philosophe aurait pu faire un emploi sublime et spécial d'une tournure triviale: mais il est indispensable de prendre en considération l'hypothèse opposée, trop souvent écartée d'emblée par les interprètes, et consistant à prendre notre imparfait — notamment dans la formule d'Aristote — dans son acception grammaticale la plus vulgaire²⁶.

Quel sens va-t-il en dériver pour la formule en question? Si nous envisageons son expression condensée (sans le datif), nous rencontrons l'ambiguïté signalée plus haut d'une double construction: «le ce qu'on a dit que c'était d'être», ou «le fait d'être ce qu'on a dit que c'était». L'existence d'une forme plus complète (avec le datif) va nous permettre ici de pencher pour la seconde solution. En effet, si l'on traduisait «le ce qu'on a dit que c'était, pour le sang, d'être sang», on ramènerait la formule à un sens qui ferait double usage avec la définition. Or, le τὸ τί ἦν εἶναι, s'il a des ressemblances avec la définition (ὀρισμός), ne se confond pas avec elle²⁷. En revanche, la traduction «le fait, pour le sang, d'être ce qu'on a dit que c'était» (c'est-à-dire, justement, du sang), fait surgir une signification de la formule que je trouve plausible d'emblée ne serait-ce que parce qu'elle ne fait double emploi avec celle d'aucun autre terme: elle se distingue non seulement de la définition mais des trois autres sens de l'οὐσία (l'universel, le genre et le substrat); elle correspond à un acte spécifique: celui d'identifier et de reconnaître — qui n'est ni celui de classer, ni celui de définir, ni celui de décrire. Et, dans cette perspective, il apparaît justifié qu'Aristote ait placé en première position ce sens de l'οὐσία. Car il est nécessaire, avant de connaître (analytiquement) une chose, de la reconnaître à quelque critère:

²⁶ C'est pourquoi je ne suivrai pas R. BOEHM pour dire que «l'imparfait *était* signifierait que l'identité de l'être et de l'essence d'un étant requiert son être au sens d'un être-déjà» (p. 306 de la traduction française). La traduction «l'être ce qu'il était» me semble faire supporter un poids métaphysique trop lourd à une tournure somme toute ordinaire.

²⁷ La définition n'a pas de rapport à la singularité. Il semble cependant y avoir un cas où le τὸ τί ἦν εἶναι se confond avec la définition: c'est le cas dans lequel l'on ne parvient pas à déterminer le propre de l'objet considéré, indépendamment de sa définition. Tel est, par exemple, le cas des relatifs.

on « diagnostique » que c'est du sang, en quelque sorte, avant même de savoir ce qu'est le sang. De ce point de vue, la distinction du τὸ τί ἦν εἶναι et de la définition est parallèle à celle que fait Aristote (en *Métaphysique A*, 981 b 10-15) entre savoir *que* (que le feu brûle, par exemple) et savoir *pourquoi* il en est ainsi.

« Le fait, pour une chose, d'être ce qu'on a dit (ou: ce qu'on a reconnu, ou: ce que chacun sait bien, ou: ce que chacun s'accorde à dire) qu'elle est ». Voilà donc, pour finir, la manière de rendre la formule d'Aristote que je retiendrais de préférence au moins pour l'instant. Si l'on souhaitait substituer à sa tournure concrète un terme abstrait²⁸, je crois qu'il faudrait choisir « identité » (au sens où le mot est pris dans l'expression de « carte d'identité », par exemple), plutôt que celui de « quiddité », qui me semble annoncer une connaissance de la nature de l'objet considéré plus approfondie que ce n'est le cas. Le τὸ τί ἦν εἶναι, plutôt qu'avec la définition, me semble avoir une relation particulièrement étroite avec le *propre*, c'est-à-dire avec le ou les critères permettant de *distinguer* à coup sûr une chose d'une autre et de ne la confondre avec rien d'autre, même si l'on ne sait pas exactement quelle est sa nature²⁹.

Conclusion

Il me semble qu'on assiste, depuis quelque temps, en histoire de la philosophie, à une sorte d'évolution comparable à celle qui a touché l'histoire de l'art: de même, en effet, que l'attention du critique s'est déplacée (en peinture, par exemple) de l'objet peint à la *façon* dont tel peintre l'a peint, de même en philosophie l'attention des interprètes s'est visiblement déplacée de l'objet traité à la méthode. Ainsi, notamment, dans le cas précis qui nous occupe, les exégètes paraissent ne plus vouloir autant qu'autrefois que le τὸ τί ἦν εἶναι représente un concept particulièrement relevé, une réalité noble, rare, « essentielle » pour tout dire. Ce qui tend aujourd'hui à être tenu pour le plus précieux et le plus digne de soin, ce n'est pas « l'essence » (en un sens curieusement laudatif de ce terme), mais plutôt la manière dont Aristote l'a

²⁸ Substitution qui, rigoureusement parlant, ne me semble pas légitime, comme je l'ai déjà indiqué plus haut. A mon avis, la tournure concrète manifeste la pluralité, voire le disparate, des objets tombant sous la dénomination: il s'agit d'identifier n'importe quelle chose, quelle qu'elle puisse être. Un terme général et abstrait risquerait d'introduire une nuance d'homogénéité dont ARISTOTE ne veut pas.

²⁹ C'est de cette manière que, dans les *Catégories* par exemple, ARISTOTE indique comment reconnaître que telle chose est une substance, une qualité, une quantité, sans avoir besoin de posséder sa définition, ni celle de la substance, de la quantité ou de la qualité. Le propre est justement ce qui permet de reconnaître (de distinguer) sans passer par l'intermédiaire de la définition. Cf. l'article déjà cité n. 10.

abordée et examinée. Cette attitude nouvelle entraîne tout naturellement un certain «prosaïsme», qui se trouve d'ailleurs être plus proche, à mon avis, que le style noble de l'état d'esprit du stagirite.

Chaque époque semble manifester une certaine homogénéité dans sa culture: au XX^e siècle, les critiques d'art ont pris conscience que le grand peintre n'est pas nécessairement celui qui peint de grands sujets, batailles ou couchers de soleil, mais qu'il est possible de peindre en homme de génie un vieux lit ou des godillots. C'est, me semble-t-il, d'une façon comparable que les lecteurs d'Aristote changent progressivement le point d'application de leur intérêt et de leur admiration à son égard: ce n'est pas une traduction «terre à terre» du τὸ τί ἦν εἶναι qui paraîtra de nos jours devoir diminuer le prestige de notre philosophe.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans l'ordre chronologique de publication:

- [1] F. A. TRENDELENBURG, «Das τὸ ἐνὶ εἶναι, τὸ ἀγαθῶ εἶναι, etc. und das τὸ τί ἦν εἶναι bei Aristoteles: ein Beitrag zur aristotelischen Begriffsbestimmung und zur griechischen Syntax», dans *Rheinisches Museum für Philologie*, II (1828), pp. 457-483.
- [2] A. SCHWEGLER, *Die Metaphysik des Aristoteles*, Tübingen, 1847-1848, 4 vols., (*Excursus* I, vol. IV, pp. 369 *sqq.*)
- [3] H. BONITZ, *Aristotelis Metaphysica. Commentarius*, Bonn, 1849 (reprod. G. Olms, Hildesheim, 1960).
Index Aristotelicus, Berlin, 1870 (reprod. Graz, 1955), p. 764 a 50 *sq.*
- [4] W. D. ROSS, *Aristotle's Metaphysics. A Revised Text with Introduction and Commentary*, Oxford, 1924, 1953, réimp. 1970, 2 vols.
- [5] J. TRICOT, *Aristote, «La métaphysique»*. Traduction. Paris: J. Vrin («Bibliothèque des textes philosophiques»), 1933, 1966, réimp. 1970, 1974, 2 vols. Voir notamment T. I, p. 23, n. 3.
- [6] C. ARPE, *Das τί ἦν εἶναι bei Aristoteles*, Hambourg, 1938.
- [7] G. E. M. ANSCOMBE, «The Principle of Individuation», dans *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. suppl. 27 (1953), pp. 83-93; reprod. dans *Articles on Aristotle*, t. 3: *Metaphysics*, J. Barnes, M. Schofield, R. Sorabji eds., Londres, 1979, pp. 88-95.
- [8] E. TUGENDHAT, *TI KATA TINOS. Eine Untersuchung zu Struktur und Ursprung aristotelischer Grundbegriffe*, Fribourg/Munich, 1958.
- [9] F. BASSENGE, «Das τὸ ἐνὶ εἶναι, τὸ ἀγαθῶ εἶναι, etc., und das τὸ τί ἦν εἶναι bei Aristoteles», dans *Philologus* CIV (1960), pp. 14-47 et pp. 200-222.
«Der Fall τὸ τί ἦν εἶναι», dans *Helikon* (Université de Messine, 1963), pp. 505 *sqq.*
- [10] P. AUBENQUE, *Le problème de l'être chez Aristote. Essai sur la problématique aristotélicienne*, Paris, 1962, 1977⁴, pp. 456-484.
- [11] P. COURTES, «L'origine de la formule τὸ τί ἦν εἶναι», dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques* (1964), pp. 169 *sqq.*

- [12] R. BOEHM, *Das Grundlegende und das Wesentliche*, La Haye, 1965; trad. fr. E. Martineau (Paris, 1976): *La Métaphysique d'Aristote. Le Fondamental et l'Essential*.
Compte rendu de A.-J. Voelke, dans la *Revue de Philosophie et de Théologie*, vol. III (1979/IV), pp. 409-417: « Un conflit dans l'interprétation de la *Métaphysique* d'Aristote ».
- [13] U. GUZZONI, Communication au 8^e Congrès allemand de philosophie, Heidelberg, 1966: *Das Problem der Sprache* (Actes: Munich, 1967).
Grund und Allgemeinheit, Meisenheim-am-Glan, 1975.
- [14] J. BRUNSCHWIG, Traduction des *Topiques* (L. I-IV), Paris, 1967, pp. 119 *sq.*
- [15] C. H. KAHN, *The Verb «be» in Ancient Greek*, Dordrecht/Boston, 1973.
- [16] J. BARNES, *Aristotle's Posterior Analytics*, traduction et notes, Oxford, 1975, pp. 166 *sqq.*
- [17] K. H. VOLKMANN-SCHLUCK, *Die Metaphysik des Aristoteles*, Francfort-sur-le-Main, 1979, §§ 5-6, pp. 42 *sqq.*